La tante Gritelet à Montreux

Autor(en): **Antan, Pierre d'**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 21

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-198758

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Tout à coup, le grand Frédéri, frappant sur la table, remit les choses au point.

— C'est pas le tout que ça ! Avant de dire qu'on veut faire ci ou ça, il faudrait savoir ce qu'il nous laisse, ce bon zigue de Féli... Qu'en penses-tu, syndic ?

Celui-ci approuva du geste et, dépliant un morceau de papier, il toussa :

— Messieurs, voici approximativement la fortune dont hérite la commune, d'après les renseignements fournis par le juge de paix : vingt-six poses de terrain taxé deux mille francs la pose, cinquante-deux mille francs... La maison, ses dépendances, matériel et bétail, douze mille francs... Créances diverses, huit mille francs... Total, septante-deux mille francs...

Le grand Frédéri interrompit :

— Hein ! ce gueux de Féli ! je savais bien qu'il n'était pas à plaindre, mais, tout de même, je ne le croyais pas si riche.

Et tous en chœur :

— Vive l'oncle Féli !

* * *

Dans la même assemblée, la municipalité de Salvagny décida que l'enterrement de l'oncle aurait lieu aux frais de la commune, et que la municipalité, la commission scolaire, dont il risqua de faire partie un quart de siècle auparavant, et le conseil général y prendraient part.

Ce fut un événement. Le syndic et l'assesseur, voisins du défunt, s'offrirent pour faire la toilette dernière du mort Suivant la vieille coutume, on plaça des tables dans la grange, la municipalité y fit apporter un tonneau de nouveau, elle réquisitionna jambons et saucissons dans tout le village et, durant les deux jours qui précédèrent ce bienheureux ensevelissement, on se délectait à l'avance en songeant aux tranches de jambon, roses et parfumées, aux rondelles de saucisson, fleurant l'ail, et aux verres, surtout, aux verres où le nouveau pétillerait, clairet et troublant rien que de le voir.

— Ce gueux de Féli, comme il a bien fait de mourir à présent ! disaient quelques bons soiffeurs de l'endroit, en se passant la main sur l'estomac. Et, en passant devant la maison de l'oncle, ils entraient dans la chambre mortuaire où ils jetaient un regard distrait, plus distrait, je vous le certifie, que celui qu'ils glissaient dans la grange, en sortant.

Le grand jour arriva. La commune étant dépourvue de pasteur, messieurs les municipaux déclarèrent qu'il était inutile d'en faire venir un tout exprès, et que l'oncle Féli irait tout de même droit en paradis... Un si brave homme !

A l'heure dite, tout le village fut rassemblé devant la maison mortuaire. Le temps était beau, une faible brise printanière, pleine de parfums, chantait dans les arbres aux feuilles nouvelles. Mais les assistants ne sentaient pas les odeurs printanières, d'autres fumets, d'autres parfums, beaucoup moins subtils, captivaient leur sens objectif. Les tables s'étaient rapidement remplies ; la place manquant, on en fit chercher d'autres que l'on plaça dehors, dans la cour. Et les litres se remplirent et se vidèrent, les grosses miches de pain de ménage furent éventrées. Les jambons étalèrent leurs tranches roses et les saucissons disparurent comme des bâtons de cire au feu. Le vin aidant, les langues se délièrent, on causa ferme, on trinqua, on but et on retrinqua. On finit même par chanter ; que voulez-vous... les morts n'empêcheront jamais les vivants d'être gais. Tant pis pour ceux qui s'en vont !

Dans la cour, le brancard attendait, le drap mortuaire posé dessus, tandis que l'enterreur qui cumulait, avec ces fonctions, celles de taupier, de marguillier, de sonneur et d'huissier municipal, buvait ferme afin de se donner des forces.

Et l'on buvait toujours. Le tonneau fournissait d'intarissables rasades, les miches succédaient aux miches, et les bons saucissons de campagne emplissaient l'atmosphère de la grange d'une bonne odeur d'ail.

A la table des jeunes on y allait de plus belle. Les refrains du pays étant épuisés, on passa à la musique exotique apprise à la caserne, et les complaintes d'outre-Jura roulèrent au milieu des litres vides, des flaques de vin et des pelures de saucisson...

* * *

Cependant le temps s'écoulait. Cinq heures avaient sonné depuis longtemps. Quelques-uns des assistants avaient regagné leur domicile en titubant ; l'enterreur était parti, emportant à grand'peine le brancard sur lequel il risqua de s'endormir en route ; il perdit même le drap mortuaire que le greffier trouva sur le chemin et rapporta à la maison de commune.

Le syndic, les joues allumées d'une teinte écarlate, le regard éteint et trouble, se leva et porta un toast à la mémoire du cher défunt auquel on avait fait un enterrement digne de lui et du souvenir qu'on lui gardait. Il proposa, en outre, d'élever une modeste pierre sur la tombe du regretté Félix-Daniel Pinchat, afin de rappeler, aux générations futures, les vertus de ce citoyen intègre et regretté dont la mémoire demeurerait à jamais chère à tous.

A ce moment, la voix du syndic s'étrangla sous l'émotion et il continua dans un hoquet :

— Oui, oncle Féli, te voilà mort et enterré... mais tu vis toujours, car c'est dans nos cœurs à tous que tu es enseveli, et les cœurs n'oublient jamais... Repose en paix et que la terre te soit légère.

Et chacun leva son verre et but à la mémoire de l'oncle qui dormait, maintenant, là-bas, sous la terre, son dernier sommeil...

Mais, au beau milieu du choc des verres, il y eut une alerte.

M. le régent était sur la porte de la grange, un bras en l'air, le regard étrange.

M. le syndic posa le verre qui effleurait ses lèvres :

— Eh bien ! qu'y a-t-il, monsieur le régent ?

— Il y a, monsieur le syndic, qu'on a bel et bien oublié d'enterrer l'oncle Féli !...

Ce fut une stupéfaction générale... On se regardait avec des regards hébétés qui cherchent une chose invisible.

Le syndic avait pâli.

— Ti possible, est-il permis ! exclama-t-il au bout d'un instant. Et il courut dehors.

— Le brancard est pourtant loin ! Puis, pénétrant dans la maison, il trouve le cercueil sur les deux tabourets, recouvert des fleurs déposées la veille... Ah ! bien, en voilà du propre... pauvre Féli ! s'il nous voyait...

Immédiatement, il donna des ordres ; on courut après le brancard que l'enterreur avait appuyé contre la pinte tandis qu'il y était entré pour s'y refaire un peu. Les porteurs arrivèrent, les quelques « survivants » prirent place derrière et, lentement, d'un pas mal assuré, un peu honteux, le convoi prit enfin le chemin du cimetière.

* * *

Le soir tombait. Derrière la ligne du Jura le soleil disparaissait. Là-bas, ou bout du chemin, sur une petite éminence, le champ du repos alignait ses croix et ses modestes pierres. Et, tandis que s'allumaient les premières étoiles, Félix-Daniel Pinchat, dit l'oncle Féli, descendait tristement dans la terre.

Cet enterrement restera, dans les annales de la commune de Salvagny, le plus bel exemple de l'hommage rendu à la mémoire de ceux qui s'en vont...

CH.-GAB. MARGOT.

La tante Gritelet à Montreux.

Monsieur le rédacteur,

J'ai presque vergogne de vous écrire. Il semble qu'à mon âge, une vieille femme devrait savoir se tenir tranquille, mais voilà, je suis sujette à une fièvre terriblement désagréable : celle d'écrire.

Et voyez comme je suis faite. Quand je sens venir l'accès, je n'essaie pas même de me guérir, je me dépêche de *rafoncer* mon encrier avec un peu d'eau, de dérouiller une plume et me voilà partie.

Et c'est pourquoi vous recevez aujourd'hui une lettre de la tante Gritelet. Le *Conteur* est à peu près le seul journal ouvert à tout le monde, même aux vieilles femmes ; ma foi, j'en use et... j'en abuse.

Tout ce préambule pour vous dire que je suis allée, moi aussi, à la Fête des Narcisses, et que je voudrais vous dire mes impressions.

Je sais bien que beaucoup de journaux en ont déjà parlé et reparlé, mais les journaux sont faits par les journalistes. — Monsieur de la Palisse est mort, est mort devant Pavie, — et je suis certaine qu'il est par le monde une quantité de vieilles gens qui aimeront tout autant avoir l'avis d'une vieille.

Il faut vous dire d'abord que j'ai une nièce, quelque part dans les Allemagnes qui, depuis deux ou trois ans, me scie les côtes avec cette Fête des Narcisses.

— « Va-t-en donc voir une fois ce que c'est, qu'elle m'écrit toujours. Ici, on en parle beaucoup, et tout le monde dit que c'est tant terriblement beau. »

Ça fait que cette année, comme j'étais bien en avant pour mes ouvrages, que j'avais fait ma lessive et mes récurages, planté mes pommes de terre et mes petits choux, je me suis décidée et je suis venue.

Ah ! monsieur le rédacteur, que c'est triste de devenir vieux ! Moi qui me réjouissais tant de revoir ce Montreux, où je venais vendanger quand j'étais jeune, j'ai été bien déçue.

Je revoyais dans mes souvenirs un coin de vigne, bordé par un mur croulant, garni de capillaire. C'est là que pour la première fois mon Pierre m'avait embrassée....., pour un grapillon. Pardine, j'avais bien fait exprès de le laisser, et il était assez gros pour qu'on le voie ; toute ma peur était qu'il fût trouvé par un autre.

Ah ! le délicieux battement de cœur, pendant que, baissée sur ma souche, j'attendais ce baiser. Eh bien, je vous jure, Monsieur le rédacteur, que mon cœur battait presque autant l'autre jour quand j'ai cherché ce coin de vigne. Et puis, quelle désillusion ! Voyez-vous, il ne faut jamais chercher à revivre ses souvenirs. Savez-vous ce que j'ai trouvé ? Un hôtel, et juste à l'endroit, le réduit des casseroles, d'où une espèce de Marie Graillon toute machurée et empestant la graisse rance, est venue me regarder sous le nez. Pouah !

Mais me voilà loin de la fête ! J'y reviens. Du reste, n'attendez pas que je vous la raconte en détail. Il y a pour cela une bonne raison : c'est que je n'y ai pas compris grand'chose. Ce prince Narcisse et ces fées, et ces gnomes, moi, je m'y perds là-dedans.

Tout ce que je sais, c'est que c'était bien joli, ces costumes de fleurs et ces jolies danses.

A propos de costumes, vous, monsieur le rédacteur, qui devez connaître ces messieurs, recommandez-leur voir une autre fois de faire faire les *bredzons* à une meilleure couturière.

Tiens, dans le cas que vous ne sachiez pas ce que c'est qu'un *bredzon*, c'est tout simplement la jolie veste d'armailli « à ronde et courte manche. »

Mon père, ti possible qu'ils étaient mal faits

trop longs de taille, trop larges d'épaules, trop pincés à la ceinture, je vous garantis bien que pas un petit montagnard n'aurait voulu les mettre. Je sais bien que c'est un détail, mais que voulez-vous, je ne puis pas souffrir de voir ainsi abîmer de la belle étoffe.

J'ai presque pleuré en entendant notre vieille chanson :

Mon père avait cinq cents moutons
Dont j'étais la bergère...

Et le chevrier avec ses chèvres ! Seulement, pourquoi diantre lui avaient-ils fourré sur le dos une peau de mouton avec toute sa laine, que le pauvre petiot avait l'air enveloppé dans une descente de lit ?

C'est dans les vieilles Bibles qu'on voit Saint-Jean-Baptiste vêtu d'une peau de mouton ; chez nous, à la moindre *care*, cela deviendrait trop lourd. C'est une peau de chèvre qu'il aurait fallu mettre, pour être couleur locale, comme on dit.

A propos des chèvres, il y a quelque chose qui m'a bien amusée. L'une d'entre elles a eu soin avant de s'en aller de laisser des souvenirs, et on a entendu quelque part dans les tribunes un bouèbe qui criait :

— « Mama,... des mapis ! »

En voilà un, me suis-je dit, qui n'est pour sûr pas de Rossinière, sans ça il saurait bien la différence qu'il y a entre des mapis et des petolles.

A présent, vous savez, il y a une chose qui m'a indignée, c'est leur bataille de fleurs. Est-il possible de *bourriauder* ainsi les fleurs. Ces pauvres narcisses ! Non pas que je les aime beaucoup, au moins. C'est une fleur raide et orgueilleuse qui a quelque grâce en pleins champs, mais qui ne se prête nullement à en faire des bouquets. Seulement j'étais navrée de les voir ainsi tourmenter. La place et les rues étaient couvertes de ces pauvres fleurs qu'on écrasait sous les pieds. Partout des étalages, d'énormes tas de narcisses qui se mouraient faute d'eau.

Franchement, c'est bien la peine de tant célébrer le Prince Narcisse pour le mépriser ainsi une minute après. On m'a dit que cela se fait dans le Midi ; cela ne m'étonne pas ; j'ai toujours entendu dire qu'ils sont encore un peu sauvages dans ces pays, mais ce n'est pas une raison pour les imiter.

Et maintenant, voulez-vous mon avis sur cette fête !.... Eh bien, je suis un peu embarrassée.

Figurez-vous qu'après la fête, pour me *repicoler* un tant soi peu, j'ai été boire une tasse de café dans une confiserie.

Il y avait là une troupe de jeunes demoiselles anglaises et allemandes qui ne pouvaient pas assez dire combien c'était *choli* et *biautifoul* et combien elles s'étaient amusées ! Pour elles, il n'y avait rien de plus beau que la Fête des Narcisses.

Et puis après, je suis allée faire un tour du côté des villages du haut, et vers Pertit j'ai parlé avec une vieille paysanne qui sarclait ses choux.

« Leur fête des Narcisses ! qu'elle m'a dit, encore quelque chose de beau ! D'abord, il n'y a rien que des Anglais et des Allemands ; on n'y voit pas une *gent* du pays. Et puis, allez voir les prés d'Avants, ce qu'ils sont jolis, très tout *pilonnés*. Il fera beau au mois de juillet mettre la faux là-dedans. »

Pardine, que je me suis dit en m'en allant, c'est pour cela, comme quand on roule des choux en bas un rouet : autant de têtes autant d'avis.

Croyez-moi, monsieur le rédacteur, votre dévouée servante. Tante GRITELET.

Pour copie conforme :

PIERRE D'ANTAN.

On hégâ renitant.

Lè bîtès sont tot coumeint lè dzeins : quand l'ont idée dè férè oquiè lo font et se l'ont la bianna dè ne pas fèrè çosse âo cein lo font pas ; cein que l'ont dein la têta ne l'ont pas autra part, coumeint on dit dâi iadzo dè no z'autro.

Ora, quand on vâo qu'on bouébo sai bin sâdzo et ne fassè pas lo détertin pè lo pailo, on l'âi promet oquiè et on l'âi dit : « Vouaite-vai tè camarado, lè petits Babolin, coumeint sont dâi dzeintis petits bouébo, assebin lo boun'einfant lâo z'apportêra oquiè âo bounan ! » Ein lâo montreint dinse ein exeimpllio dâi z'autro bouébo, cein eincoradzo lo gosse d'ein férè atant. Et se cllia moûda fâ effet po coredzi la marmaille, no seimbllië dâi iadzo que le dussè allâ assebin po lè bîtès.

L'oncllio Crozet, d'Epalindze, étâi venu à Lozena, menâ on moulo et quand l'eût zu détserdzi, que fû payi, l'est zu baire on demi-litro à la pinta dè la Grenetta ein laisseint se n'hégâ quie dévant.

Mâ, quand l'a volliu sè reinmodâ contr'amont, m'einlévine se sa Bronna volliâvè pi démarâ du dévant la pinta. Ne sé pas se cllia pourra cavala sè plliésai pè Lozena âobin quinna lubie l'avâi, mâ tantia que ne sè tsaillessai pas dè sè reinmodâ contre l'ètrabllio.

Crozet eût bo l'écourdjatâ ein la trevougneint pè la breda, la roilli à coups dè pi contre la panse, l'eût beau coudhi la preindrè dè bounâ, la cajolâ et férè totès lè z'herbès dè la St-Djan, rein lâi fasâi ; cllia tsancra dè Bronna renasquâvè adé.

Tandi que s'escormantsivè dinse po la férè reinmodâ, vouaiquie onna cariole avoué on monsu dedein que passè âo grand décime galop découté Crozet et se n'applia.

Adon stuce, qu'ètâi einradzi, vire la têta à la Bronna dâo côté dè cllia cariole et l'âi fe ein montreint l'hégâ que tracivè :

— Eh ! tsancra dè sorcière et vilha rosse que t'è, n'as-tou pas vergogne, vouaite-vai ton frare coumeint ie tracè !

* *

A l'Opéra comique

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Voici une petite histoire qui date de plus de cent ans, tirée d'un livre amusant de M. Arthur Pougin :

Un soir, à propos de l'indisposition d'une chanteuse, le régisseur se présente au public, entre deux pièces, pour lui annoncer le fait et lui demander l'autorisation de faire remplacer par une de ses camarades l'actrice subitement indisposée. Par malheur, il commence son petit discours par un solécisme politique et, après avoir salué, s'approche de l'avant-scène en disant :

— Messieurs...

— Il n'y a plus de messieurs, s'écrie aussitôt une voix bourrue. Dites : Citoyens.

— Citoyens, reprend tranquillement l'orateur, Mlle Jenny...

— Il n'y a plus de demoiselle, bougonne la voix. Dites : la citoyenne Jenny.

— Citoyens, la citoyenne Jenny étant indisposée et dans l'impossibilité de remplir son rôle, nous vous prions d'agréer à sa place Mme Chevalier.

— Dites la citoyenne Chevalier.

— Pardon, citoyen, si je dis la citoyenne Chevalier et la citoyenne Jenny, comment saurez-vous que l'une est une dame et l'autre une demoiselle ?

Cette réflexion pleine de sens fut accueillie par un éclat de rire général. La substitution fut acceptée et l'orateur se retira sans incident.

Chez nos peintres.

Mais, que fait donc la Société des beaux-arts ? Existe-t-elle toujours ? On en douterait vraiment.

Tandis qu'autour de nous, à Genève, à Neuchâtel, s'ouvrent, chaque année, des expositions de peinture et de sculpture, très visitées ; à Lausanne, plus rien. Est-ce à dire que nos artistes sont aussi pris de léthargie et qu'ils n'ont rien à nous montrer ? Point du tout. Preuve en sont les expositions partielles que nos peintres — réduits à leur seule initiative — organisent, faute de mieux, dans leurs ateliers ou dans des locaux quelconques, très peu propres souvent à pareil usage.

Espérons que le groupement, dans le palais de Rumine, de nos diverses collections, éparpillées aux quatre coins de la ville, laissera aux expositions de tous genres des locaux plus convenables que ceux dont elles disposent actuellement. Ainsi, le Musée industriel, qui, avec quelques aménagements peu importants, sera une salle d'exposition tout à fait satisfaisante Et puis, nous aurons encore et surtout la *grande salle*, si impatiemment attendue et dont nos conseillers communaux nous doteront certainement, avant de solliciter des électeurs le renouvellement de leur mandat. Ils n'oseraient faire autrement. Alors, comme la Belle au bois dormant, à l'appel du prince Charmant, la Société des beaux-arts se réveillera sans doute de son long sommeil.

En attendant, que les amateurs de peinture se donnent rendez-vous à l'atelier de M. **A. Herzog**, *square de Georgette, 1* (au rez-de-chaussée) ; ils y passeront de très agréables instants. Puis, de là, qu'ils aillent à la *Grenette*, où M. **Ch. Vuillermet** a organisé une exposition fort intéressante de ses œuvres ; tableaux à l'huile, aquarelles, dessins, etc. ; toute la collection, entr'autres, des originaux qui ont servi à l'édition de l'album du *Vieux-Lausanne*.

L'exposition Vuillermet sera ouverte du lundi 27 mai au mardi 4 juin. Entrée libre.

Deux amis se rencontrent :

— Tiens ! je suis bien content de te voir ; veux-tu déjeuner avec moi ?

— Mais avec plaisir !

— Eh bien ! va chez toi et fais mettre mon couvert : j'arrive de suite!

OPÉRA. — Mardi, a été donnée la première représentation de **La Bohème,** musique de *R. Leoncavallo*. Qui a lu le roman d'Henry Murger, duquel est tirée cette comédie lyrique, s'est fait de « la bohème une idée particulière. Cette idée répond peu, sans doute, à la réalité. Qu'importe ; elle est à coup sûr séduisante et tout imprégnée de la poésie que Murger a jetée à pleines mains dans son livre. Vouloir donner un corps aux fantaisies de l'imagination est toujours dangereux ; on risque fort de rester en dessous du rêve. C'est un peu le cas de *La Bohème* de Leoncavallo et les critiques font des réserves à cet égard. Le public, lui, y est allé de son enthousiasme habituel, dont nos excellents artistes sont les fidèles complices. Le succès a été si grand qu'une seconde représentation a eu lieu vendredi, pour laquelle les billets furent enlevés en quelques heures. La pièce, il est vrai, est montée avec beaucoup de soin. — Demain, dimanche, à 8 heures, troisième de **La Bohème.**

* * *

Une **fête locale de gymnastique** aura lieu, le 2 juin, dans le parc de Montriond. La *Section Bourgeoise*, qui en est l'organisatrice, a voulu, dit-elle, « rompre avec les traditionnelles kermesses, qui finissent par fatiguer le public ». Toutes nos félicitations pour cette décision. Les *Amis-Gymnastes* et la *Section du Grutli* ont promis leur précieux concours.

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, RUE PÉPINET, 3

ENCRES A.-W. FABER
fixe et à copier.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.